



SAISON 2011 - 2012

COÛT DES LICENCES

Né(e)s en 1993 Ou avant	AVANT le 14 juillet : 95 Euros APRES le 14 juillet : 115 Euros APRES le 01 septembre : 125 Euros	Voir Nota 1
Né(e)s en 1994 ou 1995	80 Euros	Voir Nota 2
Né(e)s en 1996 Ou 1997 Ou 1998 Ou 1999	70 Euros	Voir Nota 2
Né(e)s en 2000 Ou 2001 Ou 2002 Ou 2003 Ou 2004 Ou 2005	60 Euros	Voir Nota 2

NOTA 1 : Une caution de 40 € sera également demandée.

Cette caution vous sera restitué lors de l'Assemblée Générale, en votre présence, sous condition du respect des points suivants :

- Respect du règlement intérieur et de la charte du licencié liés à celui-ci,
- Implication à la vie du club : Entraînement et ou management des équipes de jeunes, OU, Formation d'arbitrage, OU, Permanences du samedi pour la table de marque et arbitrage des rencontres de jeunes ...
- Assiduité aux entraînements et matchs tout au long de la saison, évitant ainsi tout forfait d'équipe en cas d'absences répétées,
- Participation à la mise en place des animations diverses telles que le loto (avant, pendant et après).
- Présence du joueur à l'assemblée générale.
- Restitution du maillot en fin de saison.

NOTA 2 : Un chèque de caution de 15€ sera également demandée,

- pour la restitution du maillot en fin de saison.

Par famille, un carnet de tombola d'une valeur de 15 € sera donné et facturé sur la première licence.

- L'argent de la vente de ce carnet de tombola, par la famille, reste à la famille.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

Gilles LE GAC (Co-Président) 06 50 43 42 20

Didier DEROUET (Co-Président) 06 62 74 29 51